

Chers Adhérentes, Chers Adhérents,

Face à la crise sanitaire hors norme, nous nous trouvons dans une situation inédite. Il est important que les acteurs de la plaisance se mobilisent en témoignant leur volonté de **protéger leurs salariés, de faire preuve de solidarité avec la population et le pays, et d'agir de façon responsable** à l'égard de l'ensemble des parties prenantes.

Aujourd'hui, plus que jamais, notre premier devoir est de **vous alerter sur la 1^{ère} des nécessités qui est de vous protéger** et de **protéger vos collaborateurs**.

Toute l'équipe de la FFPP a basculé en télétravail depuis lundi 16 mars 2020.

Afin de vous aider et de **maintenir le lien** dans cette période particulière, nous sommes à votre écoute pour vous accompagner et répondre à vos questions.

Nous suivrons avec la plus grande attention l'évolution de la situation et continuerons à appliquer strictement les recommandations des autorités.

Tous les acteurs des ports de plaisance doivent adopter une attitude responsable à l'égard de l'ensemble des parties prenantes (**collaborateurs, sociétés partenaires, pouvoirs publics**).

Afin de continuer à accompagner ses membres, la FFPP **a engagé un dialogue avec les pouvoirs publics et d'autres organisations professionnelles** pour s'assurer du bon fonctionnement des mesures adoptées à l'égard des ports de plaisance et remonter les difficultés éventuelles.

Restons solidaires.

Prenez soin de vous et des vôtres.

La FFPP reste à votre disposition.

Serge PALLARES, Président

